

Images d'art

**Découvrez, collectionnez, partagez
les œuvres des musées français :
www.images-art.fr**

Un fonds exceptionnel à la disposition
de tous les publics

Mercredi 14 octobre 2015

Contact presse

**Ministère de la Culture
et de la Communication
Délégation à l'information
et à la communication**

Pôle presse
et relations publiques
3, rue de Valois 75001 Paris
01 40 15 38 80

www.culturecommunication.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Sommaire

Communiqué de presse : lancement officiel de la plateforme Images d'art dans toute la France mercredi 14 octobre 2015	1
Un projet numérique innovant	2
Le site grand public	3
Les musées partenaires	6
L'Interface de programmation d'applications (API) : développer de nouveaux services à partir des images et des données	7
Le module « Images d'art en marque blanche » : les fonctionnalités au service des musées	8
La naissance d'un projet	9
ANNEXES	
L'effort de numérisation	12
Un accord inédit avec l'ADAGP	13
Les conditions d'utilisation des données et des images	14

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication lancera officiellement le site internet Images d'Art depuis la Cité des Sciences, à Paris, mercredi 14 octobre à 16h30.

Mercredi 14 octobre 2015, Fleur Pellerin inaugurera depuis la Bibliothèque des sciences et de l'industrie Images d'art (www.images-art.fr), un site internet qui propose au grand public de découvrir, collectionner et partager des photographies de plus de 500 000 œuvres présentées dans les musées français.

Le site, développé par la Réunion des musées nationaux - Grand-Palais (RMN-GP), à partir de son fonds photographique sera simultanément lancé à Rennes, Dijon, Auch, Abbeville, Creil et Pointe-à-Pitre.

Au-delà du site internet grand public, Images d'art est une plateforme numérique qui regroupe également :

- une interface de programmation d'applications destinée aux développeurs web ;
- un module en marque blanche pour permettre aux musées participants de publier les images de leurs collections sur leur propre site internet.

Cette plateforme permet notamment de renforcer la présence des musées français sur les réseaux numériques, participant ainsi au rayonnement de la France dans le monde. Elle illustre également la politique de démocratisation de l'art et de la culture que la Ministre mène depuis un an, en proposant d'amener les musées au plus près des Français et de la jeunesse, et en faisant du numérique une passerelle pour y parvenir.

Images d'Art vient s'inscrire dans la continuité des sites Histoire par l'image (histoire-image.org) et Panorama de l'art (panoramadelart.fr) pour renforcer le plan d'Education Artistique et Culturelle, grande priorité du Gouvernement. Il accompagnera au quotidien les usages pédagogiques au bénéfice des enseignants, élèves et étudiants qui disposent désormais d'un nouvel outil documentaire et de découverte.

Pour en savoir plus en images :
http://rmngp.fr/kit_communication.html

UN PROJET NUMÉRIQUE INNOVANT

La réalisation du projet fait partie d'une stratégie innovante de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais, associant politique des publics et politique numérique avec pour objectif de :

- **S'adresser au grand public** en allant le rencontrer où il se trouve et en prenant en compte ses habitudes et ses usages : consultation en mobilité, partage sur les réseaux sociaux, utilisation spontanée et intuitive d'images ;
- **Favoriser l'Education artistique et culturelle**, par la mise à disposition de ressources numériques partagées : Images d'art vient compléter les sites pédagogiques Histoire par l'image (www.histoire-image.org) et Panorama de l'art (www.panoramadelart.fr) ;
- **Participer à la mise en place d'un écosystème numérique**, qui favorise les usages culturels et pédagogiques, mais aussi la mise en place d'un modèle économique équilibré finançant une partie de la numérisation et de la diffusion culturelle des images par la vente de leur droit d'utilisation commerciale ;
- **Développer la présence des musées français sur les réseaux numériques** en rendant accessibles largement au grand public et aux développeurs, les images de leurs œuvres, accompagnées d'informations complètes.

LE SITE GRAND PUBLIC IMAGES D'ART : PERMETTRE À CHACUN
D'ACCÉDER AUX COLLECTIONS DES MUSÉES

Découvrez, collectionnez, partagez les œuvres des musées français :
www.images-art.fr

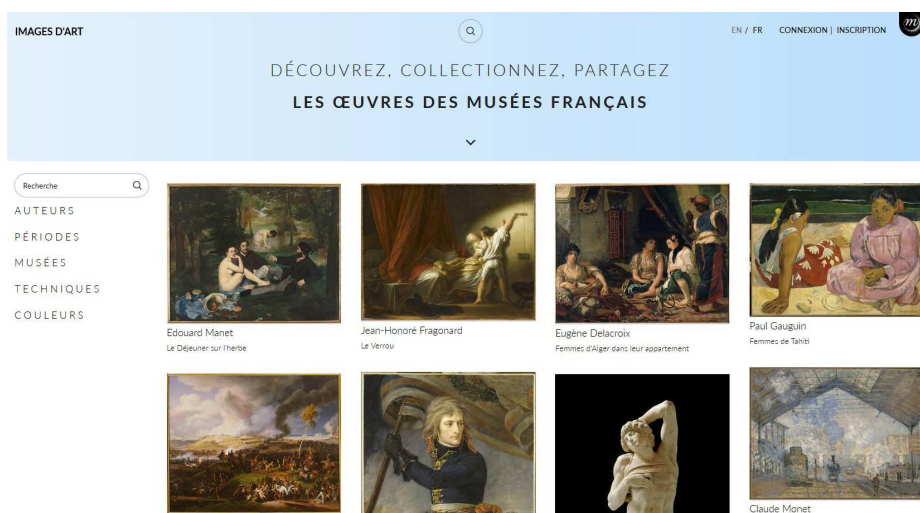
Parcourez de manière aussi aisée et plaisante, intuitive et dynamique, un tel fonds d'images d'art, riche à la fois en diversité et en qualité.

Favoriser la découverte :

L'interface a été imaginée pour que tous les publics, même les non-spécialistes, puissent découvrir gratuitement toute la richesse des œuvres des musées français par une simple connexion au site Image d'art via internet.

Sur le site, des murs d'images sans cesse renouvelés offrent une première entrée. Les images sont proposées de manière semi-aléatoire pour favoriser la découverte. Des recherches par catégories sont également proposées : artiste, période, musée, technique, mais aussi par couleurs dominantes de l'œuvre.

Chaque nouvelle image offre ainsi des rebonds inattendus vers d'autres surprises.



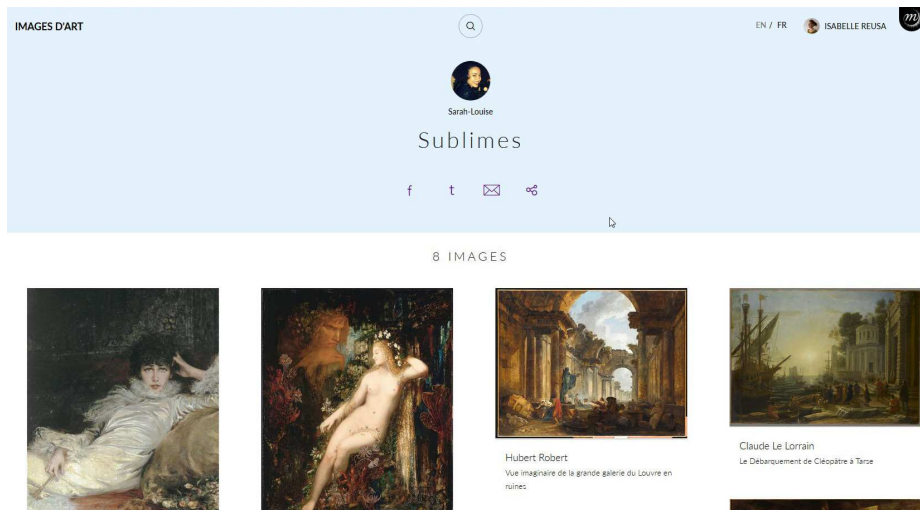
La page d'accueil d'Images d'art

Permettre la création d'albums et le partage :

Les utilisateurs peuvent constituer des albums d'images, les accompagner d'un texte de présentation et les partager :

- sur les réseaux sociaux par des liens intégrés vers Facebook et Twitter ;
- par email ;
- et par intégration dans un site internet.

Les images sont toujours accompagnées de leurs informations (titre de l'œuvre, nom de l'auteur, musée, droits d'auteur) et chaque partage comprend un lien vers la page correspondante du site, favorisant ainsi sa dimension éducative et sa viralité.



Un album créé par une utilisatrice d'Images d'art

Répondre aux besoins pédagogiques via le téléchargement :

Pour accompagner leurs usages pédagogiques, **les enseignants, élèves et étudiants**, comme le grand public, peuvent télécharger les images.

Un enseignant peut ainsi réaliser un album d'images, le commenter et le partager avec sa classe. Un élève peut partager un album avec ses camarades pour la réalisation d'un exposé. Il peut également intégrer facilement une image dans une présentation. Elèves et enseignants pourront utiliser Images d'art comme le point de départ d'une recherche iconographique, artistique ou documentaire, ouverte sur l'ensemble des musées.

Les liens vers les sites des musées et Wikipédia leur permettront d'aller plus loin dans leur recherche documentaire.

Les conditions d'utilisation des images sont expliquées clairement sur le site de manière à permettre un usage sécurisé des images pour tout utilisateur.

Enrichir la découverte de ressources liées aux œuvres et aux artistes :

Les œuvres et les auteurs présentés sur Images d'art sont accompagnés d'informations mais aussi de liens vers des ressources qualifiées : les pages en ligne des collections des musées, les sites pédagogiques Histoire par l'image (www.histoire-image.org) et Panorama de l'Art (www.panoramadelart.fr), et Wikipédia.

[Afficher les détails](#) x

À PROPOS DE L'ŒUVRE

TITRE:	Raboteurs de parquet
PERIODES:	Europe (période) - période contemporaine de 1789 à 1914, 19e siècle
TECHNIQUES:	huile sur toile
DIMENSIONS:	1020 x 1465
NUMÉRO D'INVENTAIRE:	RF2718
MUSÉE:	musée d'Orsay
EN SAVOIR PLUS SUR CETTE ŒUVRE:	Sur le site du Musée d'Orsay

À PROPOS DU/DES AUTEUR(S)

AUTEUR:	Gustave Caillebotte
NÉ LE:	19 Aug 1848
MORT LE:	21 Feb 1894
PAYS:	France

EN SAVOIR PLUS SUR CET AUTEUR SUR WIKIPEDIA:
Gustave Caillebotte, né à Paris le 19 août 1848 et mort à Gennevilliers le 21 février 1894, est un peintre français, collectionneur, mécène et organisateur des expositions impressionnistes de 1877, 1879, 1880 et 1882. Mort à l'âge de 45 ans, il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise (division 70). À sa mort, il légua sa collection de peintures impressionnistes et de dessins à l'État. Passionné de nautisme, membre du Cercle de la voile de Paris, dont le siège est à Argenteuil, il est aussi un... [En savoir plus...](#)

MOTS-CLÉS: [INTÉRIEUR D'HABITATION](#) [OUVRIER](#) [EFFORT](#) [TORSSE NU](#) [RABOT](#) [RÉALISME \(ART\)](#) [SCÈNE D'INTÉRIEUR](#) [RABOTEUR](#)

Les informations sur l'œuvre, sur l'auteur, et des liens vers des ressources numériques en ligne.

Rayonner à l'international :

En permettant la présence des musées français sur les réseaux numériques, Images d'art participe au rayonnement de la France dans le monde. Les musées voyagent et s'invitent dans notre quotidien, partout et à toute heure. Images d'art est disponible en français et en anglais et sera graduellement disponible en d'autres langues.

Les principaux musées représentés sur le site Images d'Art

- Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou
- Château de Compiègne et musée de la voiture
- Château de Fontainebleau
- Châteaux de Malmaison et Bois-Préau
- Châteaux de Versailles et de Trianon
- Cité de la Céramique de Sèvres
- Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine
- Musée Adrien Dubouché de Limoges
- Musée des Beaux-Arts de Rennes
- Musée Condé de Chantilly
- Musée d'Archéologie nationale et Domaine national de Saint-Germain-en-Laye
- Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme
- Musée de Cluny - musée national du Moyen Âge
- Musée de la maison Bonaparte
- Musée de l'Orangerie
- Musée de Port-Royal des Champs
- Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem)
- Musée d'Orsay
- Musée du Louvre
- Musée Ernest Hébert
- Musée Eugène Delacroix
- Musée franco-américain du château de Blérancourt
- Musée Guimet - musée national des Arts Asiatiques
- Musée Gustave Moreau
- Musée Magnin de Dijon
- Musée national de la Renaissance d'Ecouen
- Musée national de Préhistoire des Eyzies-de-Tayac
- Musée national du château de Pau
- Musées de l'île d'Aix
- Palais des Beaux-Arts de Lille

Les relais en région du lancement du site Images d'Art

Musée Magnin de Dijon (Côte d'Or) www.musee-magnin.fr

Musée Gallé-Juillet de Creil (Oise) www.creil.fr/musee-galle-juillet

Musée des Beaux-Arts de Rennes (Ille et Vilaine) www.mbar.org

Musée Boucher de Perthes à Abbeville (Somme) www.abbeville.fr/loisirs/equipements-culturels/musee-boucher-de-perthes.html

Musée des Jacobins à Auch (Gers) www.musee-jacobins.auch.fr

Mémorial ACTe à Pointe à Pitre www.memorial-acte.fr

L'INTERFACE DE PROGRAMMATION D'APPLICATIONS (API) : DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES À PARTIR DES IMAGES ET DES DONNÉES D'IMAGES D'ART

Les interfaces de programmation d'application, ou API sont aujourd'hui le moyen privilégié pour diffuser des données et des services, qu'ils soient payants ou gratuits. En plein essor, elles restent encore très rares dans le domaine culturel.

La Réunion des musées nationaux-Grand Palais a souhaité mettre en place une telle interface pour offrir à son fonds une opportunité de rayonner bien au-delà de ses propres sites et de ceux des musées.

L'API Images d'art donne accès à la base d'images et de données - œuvres, auteurs, musées - et offre de multiples points d'entrée dans la base :

- La suggestion d'œuvres : une proposition d'œuvres, par un « hasard... amélioré » et toujours renouvelé
- Pour une œuvre précise : la suggestion d'œuvres en rapport (même auteur, même musée, même technique, même période historique...)
- La possibilité de gérer des comptes utilisateurs, leurs œuvres favorites et leurs albums d'images
- L'accès à la fonctionnalité d'autocomplétion (proposition de mots) pour la recherche

L'API Images d'art a été développée selon les meilleures pratiques.

Une documentation technique complète est accessible en ligne : <http://api.images-art.fr>

C'est une API de type REST qui délivre des données au format Json. Elle est ouverte à tous, sur demande d'accès et sur description du projet d'application réutilisant les données.

L'accès à l'API se fait sur demande : l'autorisation sera donnée à titre gratuit, pour des usages privés et pédagogiques.

Pour illustrer le champ ouvert par l'API à de nouvelles créations numériques, la Réunion des musées nationaux-Grand Palais en collaboration avec le Lab de l'Institut Culturel de Google, a proposé un atelier créatif les 29, 30 et 31 mai réunissant une trentaine de jeunes développeurs et créateurs numériques organisée en 8 groupes. L'équipe lauréate a proposé un moteur de recherche innovant pour l'API à partir des mouvements corporels.



L'équipe lauréate de l'événement API(dot)ART, qui a présenté le projet Vie-Trouve : un système de recherche dans le fonds par le mouvement

LE MODULE « IMAGES D'ART EN MARQUE BLANCHE » :

LES FONCTIONNALITÉS D'IMAGES D'ART AU SERVICE DES MUSÉES

Les sites internet des musées pourront intégrer les fonctionnalités d'Images d'art comme si elles faisaient partie de leur propre site.

Le site Images d'art a en effet été développé dans la technologie Drupal, très répandue et utilisée par de nombreux sites de musées, notamment ceux d'une quinzaine de musées nationaux.

Pour ces musées, et tous ceux qui utilisent la technologie Drupal, le module « Images d'art en marque blanche » a été développé. Il permet de donner un accès direct depuis le site internet du musée à ses collections présentes sur Images d'art en gardant à la fois l'habillage graphique du site du Musée et toutes les fonctionnalités de découverte, collection, et partage d'Images d'art.

Il s'agit ainsi d'un nouveau service proposé aux musées qui favorise la mise à disposition du grand public de leurs oeuvres et l'accès à la profondeur de leurs collections pour les étudiants, enseignants, chercheurs...

Le module « Images d'art en marque blanche » est en cours d'intégration sur la plateforme de onze musées nationaux et pourra être rendu disponible à tout musée qui en fera la demande.

NAISSANCE DU FONDS PHOTOGRAPHIQUE

La mission confiée à ce qui allait devenir l'agence photo de la Réunion des musées nationaux, après la seconde guerre mondiale, était de photographier, conserver et valoriser les images de collections des œuvres des musées français pour qu'elles ne soient plus jamais menacées de disparaître.

Cette mission a été menée pendant des années avec les moyens de production analogiques de l'époque, à savoir la photographie argentique. Si la révolution numérique n'a pas changé ces missions, elle a modifié les modes de production et les capacités de diffusion et de valorisation de ces images.

Dès le début des années 2000, l'agence photo de la Réunion des musées nationaux a intégré les appareils numériques, la retouche sur écran, la numérisation des images existantes et s'est progressivement transformée en unité de production, de préservation et de valorisation d'actifs numériques. Sa base est ainsi devenue numérique et s'est enrichie de photographies de plus en plus qualitatives et désormais stockées sur serveurs.

La valorisation de ces images a continué auprès des musées mais aussi auprès des éditeurs, des scientifiques et autres utilisateurs d'images. En effet, dans un monde de plus en plus numérique, connecté et accessible, les images sont devenues des biens culturels à fort potentiel et plus facilement accessibles à tous les publics.

La Photothèque universelle

En 2011, l'Article 2-5° du décret de création du nouvel établissement public, la Réunion des musées nationaux-Grand Palais, prévoit l'évolution de ce fonds photographique dans le monde numérique et ses nouveaux usages, et confère au nouvel établissement la mission de « *constituer une photothèque universelle regroupant les reproductions photographiques des collections de l'Etat confiées à la garde des Musées nationaux et [d']en assurer la conservation, la valorisation et la diffusion numérique* ».

La photothèque universelle est aujourd'hui constituée des éléments suivants :

- Un stock physique : 1,5 millions de photographies argentiques conservées dans les meilleures conditions de température et d'hygrométrie au siège de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais ;
- Un stock numérique : 850 000 images dans la base Cortex ;
- Plusieurs interfaces numériques de diffusion :
 - Une **interface pour le grand public** : Images d'Art www.images-art.fr (500 000 images)
 - Une **interface pour les développeurs d'applications** : api.images-art.fr
 - L'accès à un **module « images d'art » en marque blanche**
 - Une **interface pour les professionnels** : www.photo.rmn.fr (850 000 images).

Les différentes phases de conception et de réalisation du projet Images d'Art

Pour mener à bien la réalisation du projet Images d'Art, la Réunion des musées nationaux-Grand Palais a mis en œuvre les meilleures pratiques actuelles pour la conception de plateformes web :

- Le projet a débuté par une phase de conception centrée utilisateur et des études d'usage ; l'interface très actuelle et l'approche par l'image en sont le fruit ;
- Très rapidement l'évidence d'une API est apparue, permettant une réutilisation d'images et de données parfaitement à jour ainsi que l'interconnexion du fonds avec des bases de référence ;
- Le site a été développé de manière à ce que son code puisse être intégré par les musées, en marque blanche, directement dans leur site internet, et donner accès à leurs collections par l'image ;
- Un atelier de création numérique autour de l'API a eu lieu en mai 2015 pour amorcer l'usage par des développeurs, designers et artistes numériques.

Les évolutions à venir

Le projet Images d'Art va continuer à évoluer. Basé sur un fonds qui ne cesse d'évolue dans le temps et de s'améliorer, il verra certaines images, numérisées au début des années 2000, progressivement remplacées par des images de meilleure qualité. Les liens vers les collections en ligne des musées seront de plus en plus nombreux. Au lancement d'Images d'Art, les utilisateurs pourront bénéficier de liens vers les collections en ligne du musée d'Orsay puis de liens vers les collections de Versailles et de plusieurs musées nationaux, le moteur Collections ainsi que vers les bases de l'INA, la base Joconde...

ANNEXES

ANNEXES

L'effort de numérisation

L'Agence photographique de la Réunion des Musées Nationaux Grand Palais, est un des acteurs majeurs de la numérisation du patrimoine et participe de manière importante, grâce à la distribution commerciale des images, à l'effort national de numérisation. Elle a aujourd'hui rassemblé un fonds inégalé d'images d'art.

Les photographes de l'agence se déplacent tous les jours dans les musées de Paris et de région pour effectuer in situ plus de 20 000 prises de vue par an, chacune d'entre elles étant validée par les conservations. Les images sont produites en numérique très haute définition, avec un impératif absolu : être au plus près de l'œuvre originale. La numérisation a également lieu dans le laboratoire de l'agence, qui numérise les images argentiques. Ces numérisations, réalisées en très haute définition, nécessitent des opérations de restauration colorimétriques dans plus de 60% des cas. Les notices d'œuvres sont établies en étroite coordination avec les conservations et tous les éléments descriptifs des œuvres sont soigneusement vérifiés. L'indexation des images est très précisément organisée pour garantir la plus grande pertinence des recherches et la plus grande sûreté des résultats.

L'agence photographique de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais distribue également sur le territoire français, des images de musées étrangers, et de fonds de musées déjà numérisés.

La vente d'images contribue très largement à la couverture des coûts nationaux de numérisation des œuvres d'art.

Les chiffres :

- plus de **20 000** prises de vues *in situ* par an ;
- près de **15 000** numérisations d'images argentiques en laboratoire ;
- environ **100 000** nouvelles images intégrées au fonds chaque année (numérisation *in situ*, au laboratoire, et intégration de fonds déjà numérisés) ;
- la captation des images est assurée par des dos numériques moyen format de **80 Mpx** ;
- **4 M€ HT** annuels de chiffre d'affaires, venant contribuer à l'effort national de numérisation des collections françaises.

ANNEXES

Un accord inédit avec l'ADAGP

Créée en 1953, l'ADAGP est la société française de perception et de répartition des droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques. Forte d'un réseau mondial de près de 50 sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui plus de 110 000 auteurs dans toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, street art, création numérique, art vidéo. L'ADAGP gère l'ensemble des droits patrimoniaux reconnus aux auteurs (droit de suite, droit de reproduction, droit de représentation, droits collectifs), pour tous les modes d'exploitation : livre, presse, publicité, produits dérivés, enchères, vente en galerie, télévision, vidéo à la demande, sites internet, plateformes de partage entre utilisateurs.

Elle est aujourd'hui, grâce à la richesse et à la diversité de son répertoire, la première des sociétés d'auteurs des arts visuels au monde.

A l'occasion du lancement du projet Images d'art, la Réunion des musées nationaux-Grand Palais et l'ADAGP (Société des Auteurs dans les Arts Graphiques et Plastiques), ont conclu un accord afin qu'un grand nombre d'images d'œuvres dont les auteurs sont affiliés à cet organisme puissent être diffusées sur le site web et sur l'API « Images d'art » développés par la Réunion des musées nationaux-Grand Palais.

Cet accord permet ainsi de diffuser les images d'œuvres notamment de la deuxième moitié du XX^e siècle, protégées par le droit d'auteur dans les collections des musées représentés dans la base images de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais.

Ainsi près de 40 000 œuvres vont être accessibles légalement pour des usages privés et pédagogiques et pourront être également partagées sur les réseaux sociaux.

Cet accord démontre une fois encore que les nouvelles utilisations des œuvres peuvent s'effectuer dans le plein respect des droits des auteurs.

Etant donné qu'il s'agit d'expérimenter des services novateurs, l'accord conclu avec l'ADAGP est susceptible d'évoluer dans le temps selon les usages et la fréquentation d'Images d'art.

ANNEXES

Les conditions d'utilisation des données et des images

Les conditions générales d'utilisation du site Images d'art :

- Les images peuvent être utilisées pour des usages non commerciaux, c'est-à-dire privés, d'information et pédagogiques dont il n'est retiré aucun bénéfice commercial direct ;
- Par exception, les images ADAGP peuvent être utilisées uniquement à des fins privées et pédagogiques.

Les conditions générales d'utilisation de l'API :

- Elles reprennent le principe de la licence CC-BY-NC-SA, autorisant tout usage sauf l'usage commercial ;
- Par exception, les images ADAGP peuvent être utilisées uniquement à des fins privées et pédagogiques.